

ÎLE-DE-FRANCE ENERGIES

Simplifiez-vous la rénovation énergétique!



Contexte : rénover les copropriétés

EN ILE-DE-FRANCE

72% de logements collectifs (logement social et copropriétés) 2,1 M

de logements en copropriétés

dont 1M en classes « DPE »

E, F, G (soit 47 %)

LES FREINS

- Mécanismes de prise de décision complexes
- Copropriétaires aux intérêts divergents

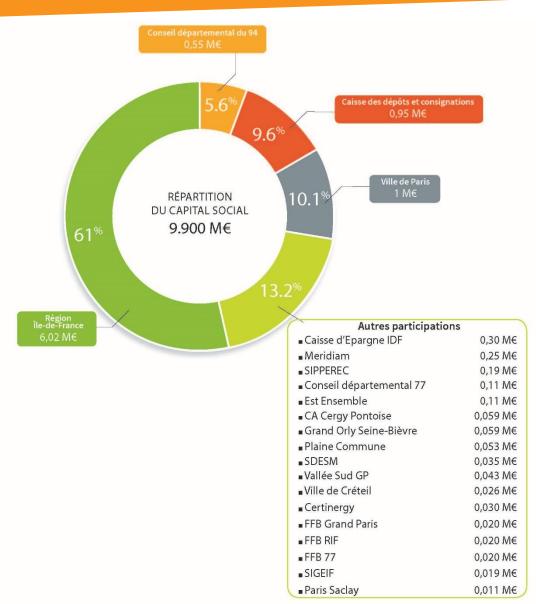
- Difficultés pour réunir les financements
- Manque de confiance envers les intervenants





QUI SOMMES-NOUS?

Qui sommes-nous?



SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE

L'Actionnariat

- 85% d'actionnariat public
 - 11 collectivités territoriales
 - 3 syndicats d'énergie
- 15% d'actionnariat privé
 - La Caisse des Dépôts et Consignations
 - La Caisse d'Épargne Île-de-France



Qui sommes-nous?



■ Le Directoire

L'équipe technique

- Architectes
- Ingénieur thermicien
- Ingénieur financier
- Chefs de projets
- Responsables de pôles techniques (assistance à maîtrise d'ouvrage, conception et exécution)

Les fonctions supports

- Chargée de communication et marketing
- Secrétaire à l'administration
- Responsable administrative et financière



L'intervention d'Île-de-France Energies

ACCOMPAGNEMENT DU PROJET DE A à Z EN TANT QUE MAÎTRE D'ŒUVRE

Audit architectural énergétique et financier

Conception du programme de travaux

Réalisation et suivi des

- Recensement des données et enquête
- Etat des lieux du bâti
- Analyse et traitement des données
- Rapport d'audit final

- Diagnostic complémentaire
- Avant projet sommaire
- Projet
- Consultation des entreprises
- Analyse des devis
- Plan de financement

- Suivi du chantier
- Réception des travaux



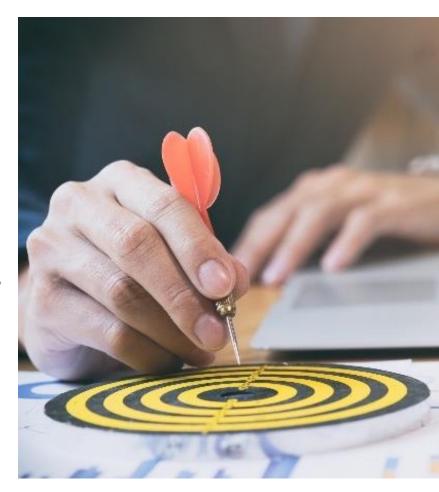
L'ingénierie financière selon Île-de-France Energies

SIMULATIONS FINANCIERES

- Simulations collectives
- Simulations individuelles
- Information spécifique pour les bailleurs

SOLUTIONS DE FINANCEMENT

- Subventions collectives et individuelles
- Préfinancement des aides
- Tiers financement direct
- Contrat CEE par Île-de-France Energies





MaPrimeRenov' copropriétés

Conditions:

- Le programme de travaux prévoit au moins 35% d'économies d'énergie
- 25 % du montant des travaux (plafonné à 3750 € x nb de logements)

Bonifications si:

- **Bâtiment classe F/G**: 500 €/logement
- Projet en classe A/B: 500 €/logement
- Copropriété fragile (impayé entre 8 et 25%): 3000 €/logement (Mais pas de CEE dans ce cas)
- Copropriétaire modeste : 750 €
- Copropriétaire très modeste : 1500 €

Obligation d'être accompagné (AMO): cette prestation est prise en charge à 30 % du montant HT (plafond de 180 €/logement).

Notre prestation est éligible à cette accompagnement





Coup de pouce CEE

CERTIFICATS D'ÉCONOMIE

- Prime Versée directement par Île-de-France Energies
- Valorisation des certificats d'économie d'énergie (dispositif financé par les fournisseurs d'énergie)
- Coup de pouce : le montant des CEE est bonifié pour les projets >35% d'économies d'énergie







Le tiers-financement



CARACTERISTIQUES

- Prêt à adhésion volontaire.
 Aucune obligation d'y souscrire.
- Libre choix du montant à emprunter.
 Minimum de 1 500 €.

CONDITIONS

- Pas de critères de revenu et d'état de santé jusqu'à
 21 000 €
- Être à jour de ses charges sur les 12 derniers mois, et ne pas être en situation d'interdit bancaire.
- Eco-prêt à taux 0% (0,47% TAEG*) / Prêt de marché (1,95 % TAEG*)

Caution obligatoire

Eviter la solidarité entre les emprunteurs.

Elle vient prendre le relais en cas de défaut de paiement d'un souscripteur









Prêt d'avance d'aides



CARACTERISTIQUES DU PRÊT IDF ENERGIES

- Prêt collectif souscrit par le syndicat des copropriétaire, soumis au vote en AG
- Finance les aides collectives en attendant la perception des aides
- Prêt sur 2 à 5 ans à un taux de 1,50%*
- Remboursement en une fois dès l'aide perçue







La rénovation énergétique globale accessible à tous et rentable

	Scénario 1 (entretien et conformité réglementaire)	Scénario 2 (rénovation globale)	
Programme de travaux		Scénario 1 +	
		Isolation par l'extérieur	
	Ravalement simple	Isolation toitures terrasses Isolation des planchers bas Amélioration de la ventilation	
	Sécurité incendie		
	Etanchéité des balcons		
		Calorifugeage des réseaux	
		Remplacement des menuiseries d'origine	
Economies d'énergie	0%	53%	
Quote-part	8 000 €	17 800 €	
Subventions		Tous	3 800 €
		Ménages à revenus très modestes	1 500 €
Remboursement de prêt sur 15 ans	52 €/mois	Tous	81 €/mois
		Ménages à revenus très modestes	73 €/mois
Economies d'énergie	0 €/mois	27 €/mois	
Effort mensuel avec prêt sur 15 ans	52 €/mois	Tous	54 €/mois
		Ménages à revenus très modestes	46 €/mois

Bénéfices de la rénovation

- Entretien de la copropriété
- Requalification architecturale de la copropriété
- Economies d'énergie
- Amélioration du confort (protection contre le froid et le chaud)
- Mise en conformité avec les normes et réglementations actuelles ou à venir
- Valorisation des appartements à la revente : valeur verte







NOS OPÉRATIONS

Nos opérations

Depuis 2013 **Île-de-France Energies** travaille :



15 200 logements....

dont 3 200 ont voté la réalisation de travaux.

Ils vont ainsi économiser en moyenne 46% sur leur consommation d'énergie.

24 % des ménages à revenus modeste ont engagé des travaux de rénovation énergétique





MERCI DE VOTRE ATTENTION

Île-de-France Energies

90-92, avenue du Général Leclerc - 93 500 PANTIN